

# REGION

**SYNERGIE ■ Un partenariat entre la DRAC et l'ONF pour trouver et localiser d'éventuels vestiges**

# Vive l'archéologie forestière !

Drôle d'association diront certains ! Quel rapport entre l'ONF et la Direction des Affaires Culturelles ? C'est oublier que nos forêts renferment de nombreux vestiges.

**PATRICK BERTHARION**

Les archéologues savent que la forêt est un lieu qui était autrefois très fréquenté par les hommes. Quand ils en partent, elle constitue à la fois une protection et une cachette pour les vestiges qu'ils y laissent. Vestiges parfois oubliés et que-

ment aujourd'hui nos forêts publiques : les agents de l'ONF.

## Mise en commun

D'où le partenariat officialisé hier après-midi à Marilhac par Patrice Vermeulen, directeur territorial de l'ONF Auvergne-Limousin et Philippe-Georges Richard, DRAC Auvergne. Il s'agit de mettre en commun les données de l'ONF et de la DRAC de manière à localiser plus facilement les vestiges archéologiques que renferment les 100.000 hectares de forêt publique auvergnate.

« Cet échange de données sera complété par la mise en place d'une formation de nos agents à qui les archéologues de la DRAC apprendront à reconnaître les indices qui per-

mettent de déceler des vestiges : on s'est aperçu que la présence de certains végétaux était liée à celles de vestiges archéologiques. D'où l'intérêt de telles formations qui devraient débiter dans les semaines qui viennent », commentait Patrice Vermeulen.

Une convention avait déjà été signée entre DRAC et ONF en 2002. L'accord ratifié hier permet de franchir un pas de plus puisque l'échange de toutes les données informatiques permettra de localiser beaucoup plus précisément les sites.

« Il nous reste à sensibiliser les propriétaires privés », ajoutait Philippe-Georges Richard qui rappelle que l'ONF ne gère que 30 % de la forêt auvergnate. ■



**SIGNATURE.** Entre le DRAC Auvergne (à droite) et le directeur de l'ONF (à gauche) PHOTO GORCE